
H-France Review Vol. 21 (October 2021), No. 195

Pierre Gringore, *Œuvres moralisatrices I (1499-1510)*, ed. Cynthia J. Brown. Textes Littéraires Français 653. Geneva: Droz, 2020. 841 pp. Notes, appendices, bibliography, index, and glossary. €49.00 (pb). ISBN 9782600060301; €34.30 (eb). ISBN 9782600360302.

Compte-rendu par Jelle Koopmans, Universiteit van Amsterdam.

Ce volume, qu'on peut considérer comme une suite aux éditions des œuvres de Pierre Gringore que Cynthia Brown a déjà publiées (*Œuvres polémiques*, 2003 ; *Entrées royales*, 2005), contient les textes suivants : *Le chasteau de Labour*, *Le chasteau d'Amour*, *La complainte de Trop Tard Marié*, *Les folles entreprises*, et *La Coqueluche*. Les deux derniers textes avaient déjà été édités par Charles d'Héricault et Anatole de Montaiglon dans le premier volume de leur édition de Gringore, paru en 1858 dans la Bibliothèque Elzévirienne de Pierre Jannet. Pour les trois premiers textes il s'agit de la première édition moderne.

Pierre Gringore est un personnage-clef dans le monde artistique et culturel parisien des premières décennies du XVI^e siècle, et ses ouvrages ont connu une fortune imprimée très importante tout au long du siècle. C'est surtout en sa qualité d'homme de théâtre et d'organisateur de spectacles qu'il est connu (et, bien sûr, comme personnage dans *Notre-Dame de Paris*); sa poésie morale n'a pas suscité tout l'intérêt qu'elle mérite. Originaire de Thury-Harcourt, Gringore réside à Paris dès 1499 ; les textes publiés dans ce volume datent donc de la première décennie de sa carrière parisienne. Surtout les quatre premiers textes ont connu de multiples rééditions, le cinquième étant un poème circonstanciel dont on n'a conservé que deux éditions qui datent toutes deux de l'année de la grande coqueluche, 1510. Et justement ce texte, sur l'épidémie parisienne (et française) de l'été 1510, publié au mois d'août (Gringore et son imprimeur savaient travailler rapidement), qui figure dans une édition parue pendant le premier été de la pandémie du Covid-19, donne une modernité assez inattendue aux réflexions de Gringore.

L'éditrice propose un répertoire complet des éditions imprimées des textes, avec, aux pages 120-123, d'utiles remarques sur la dynamique de l'édition imprimée. Curieusement, on trouve aux pages 548-554 des informations fort utiles sur la famille Trepperel (surtout basées sur les travaux de Runnalls) qu'on aurait pourtant aimé avoir dès la page 119, car l'officine des Trepperel a également joué un rôle majeur dans la diffusion des premiers textes.[1] Toujours est-il que les descriptions bibliographiques sont bien faites, avec des reproductions (de taille assez restreinte) des pages de titre et qu'un relevé complet des références bibliographiques est très utile surtout pour les éditions dont on n'a pas pu localiser d'exemplaire.

L'ensemble est précédé d'une introduction « générale » qui se compose surtout d'une étude linguistique de 50 pages, bien fournie en exemples et listes. Pour le côté plus « littéraire », le lecteur s'en reportera aux introductions spécifiques à chaque texte.

Les textes ont été établis de manière sûre avec un appareil critique complet. Les historiens de la littérature ont tout lieu d'être contents de pouvoir bénéficier—ose-t-on dire : finalement—d'une édition de ces textes importants, où l'on trouve un résumé, la description des sources, des détails sur la versification. L'ensemble constitue donc une édition importante qui comble une lacune essentielle.

Les deux « *Châteaux* » appartiennent à cette littérature morale ou satirique située à « l'intersection du narratif et du dramatique »: des parties narratives d'un Acteur encadrant un dialogue de personnages allégoriques.[2] Grâce aux résumés et aux notes textuelles, le lecteur peut aisément suivre ces textes qui témoignent d'une esthétique littéraire qui nous est quelque peu étrangère aujourd'hui. La *Complainte de Trop Tard Marié* prend la forme d'un monologue plein de repentirs, à la suite de quoi l'Acteur tire, dans un huitain à acrostiche, la conclusion. Les *Folles entreprises* adoptent plus ou moins la forme d'un traité moral, divisé en chapitres, parsemé de formes strophiques diverses comme des rondeaux, des chants royaux, des ballades. La *Coqueluche* est, encore une fois, un monologue, mais ici c'est la personnification de la Coqueluche qui prend la parole.

Les notes textuelles sont de nature assez diverse. Tantôt il s'agit de notes techniques, sur le compte des syllabes ou sur l'établissement du texte, tantôt il s'agit de notes qui explicitent la structuration ou la portée du texte. En considérant l'ensemble de ces notes, le lecteur a parfois l'impression que l'annotation des trois derniers textes est plus précise et plus systématique que celle des deux premiers textes. Un exemple éloquent de cette différence est à trouver dans la façon d'annoter les noms Theophraste et Matheolus dans le deuxième texte. Pour les vers, « Que dit le Rommant de la Rose / Des faulx tours et des fins salus ? / Theofrastus dit en sa prose / Plusieurs estre au chasteau polus / Le bigame Matheolus / En veult arguer contre Dieu » (pp. 321-322) l'éditrice ne juge pas utile d'expliquer qui est Matheolus le bigame, mais elle note, p. 412, « référence au *Roman de la Rose* dont les exemples ... » (à noter qu'il y a *arguer* et non *argüer*, en dépit de l'établissement du texte, p. 60 ; à la page 125 nous avons bien *studiés* !) Mais quand nous lisons plus tard, dans le troisième texte, « Theofrastus dit en sa prose / Qu'en mariage tout est desrun / ... / Matheolus qui fust bigame / Blasmer mesnage trouva l'art » (p. 470) près d'une page est consacrée à une note sur Theophraste et sur Matheolus (pp. 476-477).

Parfois, il y a redondance dans les notes : p. 592, v. 706 lit : « Qu'ont », les variantes donnent : « Quand » ; à la page 702, la note dit : « Nous avons gardé la leçon... 'Qu'ont'... qui est préférable à la... 'Quant', adoptée par plusieurs autres éditeurs ».

Dans certains cas, les notes auraient dû être plus précises, comme pour l'anecdote à la page 566, « Valere dit et racompte une hystoire ... » : la note, p. 701, est laconique : « D'après Héricault et Montaignon cette histoire ne se trouve pas chez Valère Maxime, mais La Fontaine l'a racontée dans ses *Fables* ». Or, on la trouve bien dans la *Mutacion* de Christine de Pisan, dans le *Viollier des histoires romaines*, chez Pierre le Mangeur, Vincent de Beauvais ... et remonte sans doute à Flavius Josèphe. Qui plus est : Jacques de Voragine l'a utilisée dans un sermon (*Dominica XXI Post Trinitate, sermo 1*) et indique, à tort, Valère Maxime comme source. Quand Gringore relate une

fable d'Ésope sur deux chiennes (p. 623), on aimerait avoir une note qui l'identifie (c'est le numéro 9 de la traduction de Julien Macho).

À la page 752, Rabelais (« Livre I ») est cité d'après d'Héricault-Montaiglon--le commentaire du texte rabelaisien a fait quelque progrès depuis--et la locution est déjà chez Molinet et Cotgrave, voir Huguet et Di Stefano 2015; p. 391, *Qui a terre a guerre* reste sans note, mais c'est le proverbe Morawski n° 1821, également chez Di Stefano, Cotgrave ; p. 126 v. 23-24, il y a une citation du « saige » ; la note p. 266 dit que c'est un « thème central » mais ne fournit pas la source (biblique : 2 Th 3 :10).[3] À la p. 210 pour l'expression *mache du gros*, la note p. 277 explique « sans doute liée à la locution *se porter gros*, qui veut dire être fier, méprisant » or, *macher du gros* ne figure pas dans (le nouveau) Di Stefano, mais d'Oulmont (*Étude sur la langue*, qui n'est d'ailleurs pas mentionnée dans la bibliographie) propose « mâcher quelque chose de difficile, être ennuyé ».[4] À la p. 650 saint Augustin et saint Benoît « jamais n'alloyent sus mulle », la note à la p. 714 rapproche l'expression de *porter la mule* « faire des benefices indus », mais le vers indique surtout que ces saints allaient à pied, vivaient donc sobrement.

L'annotation d'un texte relève d'un choix : est-ce une aide à la lecture ? Faut-il élucider tous les passages obscurs, voire se laisser aller à l'interprétation du texte ? Est-il nécessaire de donner les sources possibles ? On peut dire qu'elle reste en dernière instance une question de goût.

En somme, nous sommes ici devant une édition importante, appelée à faire date. Éditer finalement Gringore n'est pas uniquement une manière de rendre justice à une génération quelque peu oubliée de poètes, mais aussi une façon de montrer un milieu artistique et intellectuel qui a inauguré le « beau XVI^e siècle », et que l'humanisme et la Réforme ont cherché à occulter.

NOTES

[1] Graham Runnalls, *Les mystères imprimés. Une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen âge français* (Paris: Champion, 1999).

[2] Claude Thiry, « Débats et moralités dans la littérature française du XVe siècle: intersection et interaction du narratif et du dramatique » *Le moyen français* 19 (1987) 203-244.

[3] Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 vols. (Paris: Champion, 1925-1967 et Giuseppe Di Stefano, *Nouveau dictionnaire historiques des locutions, Ancien français – moyen français – Renaissance* (Turnhout: Brepols, 2015).

[4] Charles d'Oulmont, *Étude sur la langue de Pierre Gringore* (Paris: Champion, 1911) 138.

Jelle Koopmans
Universiteit van Amsterdam
j.koopmans@uva.nl

Copyright © 2021 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for

edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172